



KELEIER AR MERZER



Bulletin Municipal LA MARTYRE

OCTOBRE 2012

MEMENTO

Mairie 4 Route de Ty-Croas
Tél. : 02 98 25 13 19
Fax : 02 98 25 14 02

Adresse courriel : mairie@lamartyre.fr
Site : lamartyre.fr

Pierre QUELENNEC Maire
Bernard MANACH Adjoint aux finances, budget, administration
Générale, développement
Bernard KERMARREC Adjoint aux bâtiments, urbanisme, station
assainissement
François YVINEC Adjoint à la voirie, espaces verts,
environnement, agriculture
Suzanne DONVAL Adjointe au social, CCAS, enfance jeunesse,
bibliothèque, animation culturelle,
communication, bulletin municipal

Cantine	2 Route de La Roche	Tél. : 02 98 25 10 76
Bibliothèque	4 Route de Ploudiry	Tél. : 02 98 25 13 01
Maison du Plateau	Route de Ploudiry	Tél. : 02 98 25 13 95
Regroupement Pédagogique Intercommunal		
	✕ Ecole communal (Primaire)	Tél. : 02 98 25 13 87
	✕ Ecole Ploudiry (Maternelle)	Tél. : 02 98 25 13 76
Ecole Saint Joseph	7 Route de La Roche	Tél. : 02 98 25 13 65
SIPP	Route de Ploudiry	Tél. : 02 98 25 16 52
ALSH de Kerbrug	Kerbrug	Tél. : 02 98 25 15 69
Maison des Jeunes	Ploudiry	Tél. : 02 98 25 12 38

URGENCES

Pompiers 18	SAMU 15
Gendarmerie 02 98 85 00 82	Gardes médicales 15
EDF (dépannage) 0810 333 029	Eau (SIPP) 06 80 60 33 75

LE MOT DU MAIRE

Le restaurant scolaire rénové et agrandi a ouvert ses portes comme prévu au début du mois de septembre.

Il a été nécessaire pendant l'année du chantier de mettre en place une organisation particulière. La partie cuisine et aucune des salles à manger n'étant accessibles, les repas ont dû être importés et les enfants ont déjeuné dans divers locaux disséminés sur le bourg. C'est la société « Océane de restauration » qui a fourni de manière très satisfaisante, les repas. Livrés de nuit, le personnel communal les acheminait vers les différents lieux dans un véhicule acheté pour la circonstance et revendu depuis.

C'est donc avec une grande satisfaction que les enfants et le personnel ont retrouvé un restaurant tout neuf et la cuisine traditionnelle de Marie Renée.

La première raison de ces travaux, c'était le manque de place. Désormais l'espace est très confortable. La partie cuisine a gagné quelques précieux mètres carrés. La plus petite des 3 salles à manger n'est pas utilisée et on pourrait rajouter quelques tables dans les deux autres ce qui permettra de faire face à une augmentation d'effectif. Les locaux sont plus lumineux grâce en particulier à la grande verrière du hall d'entrée. Le bâtiment a fait l'objet de soins attentifs tant au niveau de son isolation que de son acoustique.

Il est en effet de qualité BBC (Bâtiment Basse Consommation). Son chauffage est assuré par des panneaux radiants électriques placés dans les faux plafonds et le confort est amélioré par une ventilation double flux qui récupère les calories avant de rejeter l'air à l'extérieur.

L'autre objectif était donc de permettre aux enfants et au personnel de passer le moment du repas dans un environnement moins bruyant. C'est en effet toujours le point noir dans les cantines. Pour cela, des plafonds de dalles perforées, des revêtements de sols plastiques et non du carrelage, ainsi que des panneaux muraux en mousse ont été installés. Grâce à une nouvelle subvention, une partie du mobilier a pu être remplacé. Les tables ont été choisies en fonction de leurs qualités sonores et un lot de nouvelles chaises plus faciles à manipuler, a permis de déplacer les lourdes chaises en bois vers l'église.

Il reste à finir les abords : le mur de clôture qui s'était en partie écroulé lors de son nettoyage, le contournement sera enrobé et des places de parking seront aménagées.

Lorsque tout sera terminé vous serez bien entendu invités à découvrir ce nouvel aménagement lors de son inauguration.

Pierre QUELENNEC

La mairie communique	pages 3-4
Au fil des réunions du Conseil municipal	page 5
Les messes et calendrier des animations	page 6
Le Club des Bruyères	page 7
Nouvelles de l'UNC	page 8
Secteur Jeunesse du Plateau	page 9
Spectacle jeunesse du 6 janvier 2013	page 10
L'Amicale Laïque	page 11
Les cambriolages	page 12
Ouverture de l'atelier « F'Art Ouest »	page 13
Annonce La Croix rouge française	page 14
Annonces emploi CCPLD - APE RPI	page 15
Nouveautés à La Martyre	page 16
OPAH - Veillée aux étoiles	page 17
Centrale gaz de Landivisiau	page 18
Clin d'oeil	page 19
Une passion : le pigeon voyageur	page 20

SOMMAIRE du N° 120

PROCHAINE PARUTION EN JANVIER – DEPOT DES ARTICLES POUR LE 15 DECEMBRE - MERCI

La mairie reçoit beaucoup de plaintes pour divagation de chiens. La commune a un contrat pour ramasser les chiens et les chats qui errent sur la voie publique. C'est un chenil de Quimper qui intervient aux frais du maître. Merci de prendre les mesures afin d'éviter cette démarche. Voici les tarifs du prestataire.

Forfait fourrière : 85 €

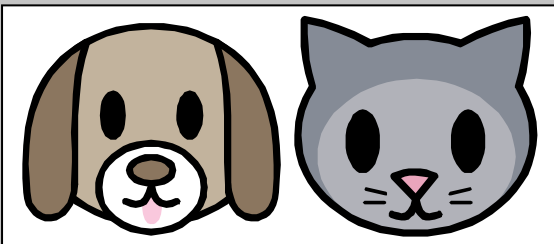
Tatouage au dermographe : 55.50 €

Identification puce électronique : 65.00 €

Forfait par visite vétérinaire (obligatoire) pour un animal mordeur ou griffeur : 78.00 €

Vaccin rage + passeport : 41.00 €

Si l'animal nécessite des soins vétérinaires particuliers, ces frais seront à la charge du propriétaire.



OUVERTURE DE LA MAIRIE

LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI
9 h 00 / 12 h 00 – 13 h 30 / 17 h 30

MERCREDI 13 h 30 / 17 h 30

SAMEDI 9 h 00 / 12 h 00

Un répondeur téléphonique pourra enregistrer votre demande ou envoyez un courriel mairie@lamartyre.fr

A NOTER : le repas traditionnel du Centre Communal d'Action Sociale a lieu le SAMEDI 20 OCTOBRE 2012 à midi au restaurant à Ty-Croas.

Le spectacle de Noël offert aux enfants des communes de Ploudiry et de La Martyre aura lieu le DIMANCHE 6 JANVIER 2013 dans l'après-midi.

LA MAIRIE COMMUNIQUE

AVIS AUX NOUVEAUX RESIDANTS ET DEPARTS DE LA COMMUNE

Merci de vous faire connaître en Mairie afin d'y laisser votre identité et celle de votre famille (apporter le livret de famille ou pièce d'identité). Vous pouvez vous inscrire sur la liste électorale de La Martyre avant le 31 décembre pour y voter à partir du mois de mars de l'année suivante.

Pensez aussi à changer l'adresse de votre carte grise, c'est obligatoire (imprimé disponible en mairie ou sur internet).

Nous disposons de la liste des associations.

Si vous envisagez de quitter la commune, merci de contacter la mairie pour faire le relevé d'eau et permettre le suivi des facturations. Cette attention évite bien des soucis.

CARTE NATIONALE D'IDENTITE

SORTIE DE TERRITOIRE - PASSEPORT

CARTE NATIONALE D'IDENTITE (CNI)

Première demande ou carte cartonnée, fournir :

- extrait d'acte de naissance avec filiation ou copie intégrale de l'acte de naissance + copie du livret de famille pour les mineurs + jugement de divorce s'il y a lieu
- justificatif de domicile de - 6 mois (facture électricité, téléphone, eau...), certificat d'hébergement et copie pièce d'identité de l'hébergeant pour majeur hébergé

- 2 photos d'identité

Renouvellement, fournir :

- Carte sécurisée périmée
- 2 photos d'identité
- Justificatif de domicile

Connaître nom, prénoms, date et lieu de naissance de ses parents.

Si l'ancienne CNI n'est pas restituée : 25 € de droit de timbre fiscal et dossier de 1^{ère} demande à constituer.

Le demandeur doit faire lui-même la demande (empreinte à partir de 13 ans).

Délai de réception : 5 semaines à compter de l'envoi du dossier complet en Sous-Préfecture.

PASSEPORT BIOMETRIQUE

La demande de passeport doit être désormais déposée dans une des trente communes équipées du dispositif de recueil des données biométriques.

Il est possible d'utiliser des formulaires dématérialisés de demande de passeport mis à la disposition du public sur les sites : service-public.fr et mon.service-public.fr
Prévoir 6 semaines de délai.

SORTIE DE TERRITOIRE

Elle est obligatoire pour tout voyage à l'étranger d'un mineur n'ayant pas de passeport valide personnel sans être accompagné d'une personne titulaire de l'autorité parentale. Cette autorisation est obligatoire pour franchir la frontière avec une carte d'identité en cours de validité.

Elle est délivrée gratuitement par la mairie sur demande de la personne qui détient l'autorité parentale sur présentation de la carte d'identité du mineur, du livret de famille et si séparation d'une décision du juge attestant l'exercice de l'autorité parentale.

RECENSEMENT DES JEUNES DE 16 ANS : journée défense citoyenne

Les jeunes gens qui ont 16 ans sont invités à se faire recenser en mairie dans le trimestre suivant leur anniversaire.

Apporter le livret de famille des parents. Une attestation leur sera remise. Elle est nécessaire et obligatoire pour les concours, examens divers et permis de conduire.

CORRESPONDANTS DE LA PRESSE LOCALE

Ouest France : Jean Paul PINVIDIC

5 Gorréquer Huella à LA FOREST LANDERNEAU

☎ 02 98 20 38 40

jeanpaulpinvidic@yahoo.fr

Le Télégramme : Laurent SEITE

1 Résidence rurale à SAINT URBAIN

☎ 02 98 25 03 32

seite.laurent484@orange.fr

ETAT CIVIL DU 3^{ème} TRIMESTRE 2012

Naissance :

Le 2 juillet : Camille UGUEN, 6 à l'orée du bois

Décès :

Le 24 juillet : Francis, Marie LÉON, Le Verveur

Le 13 septembre : Jean Claude LE HIR, La Haie

Mariages :

Le 30 juin : Amélie QUÉLENNEC, 1 aux vieux chênes et Vincent CORRE, 20 route des Mares à Frossay

Le 7 juillet : Isabelle, Anne, Hélène SCHNEIDER et Jean-Yves, Stéfan LAOUÉNNAN, 7 à l'orée du bois

Le 1^{er} septembre : Emilie, Marie, Suzanne, Julienne SELLIN et Gabriele, Lorenzo TOSATTI, 6 aux vieux chênes

URBANISME –ENREGISTRES EN MAIRIE

DEPOT DES DECLARATIONS DE TRAVAUX

Abri de jardin : Michel PETIT, Kerlavarec

Vous trouverez les imprimés de demandes d'autorisation d'urbanisme sur le site suivant : www.urbanisme.equipement.gouv.fr ou en mairie bien sûr.

ANALYSE D'EAU

Prélèvement du 11/07/2012 cantine de Ploudiry

Chlore libre : < 0.1 mg/LCl₂

- Chlore total : 0.20 mg/LCl₂
- pH : 7 unitépH
- Nitrates : 21 mg/l

Eau prélevée conforme aux limites de qualité. L'analyse complète est affichée au tableau extérieur de la mairie.

HORAIRE DES DECHETTERIES DE St ELOI (Plouédern) et DAOULAS

Du 01/11 au 28/02	Du 01/03 au 31/10
9h-12h // 14h-7h30	9h-12h // 14h-19h

RECUPERATION DES DECHETS SUR LA COMMUNE

☞ Ordures ménagères : lundi après-midi au domicile

☞ ECO-POINT, route de Ploudiry, parking de la Maison du Plateau :

- ⊙ les bouteilles plastiques,
- ⊙ le verre
- ⊙ le papier
- ⊙ les textiles

☞ Aire intercommunale de Keravel, route de Ty-Croas :

- ⊙ les déchets verts **UNIQUEMENT**

☞ Déchetteries de St Eloi ou Daoulas

⊙ Autres déchets

☎ Aire de St Eloi : 02 98 85 19 50

☎ Aire de Daoulas : 02 98 25 92 60

Si vous vous apercevez que les colonnes de tri sont pleines, merci de le signaler en mairie. Ne déposez pas des cartons ou sacs au bas des colonnes, ayez un geste citoyen jusqu'au bout.

COMMANDE DE CONTENEURS à ORDURES MENAGERES - REPARATIONS

Si vous souhaitez acheter un conteneur ou le faire réparer (couvercle enlevé...), il faut s'adresser directement au service environnement de la Communauté de communes : 02 98 21 34 49 – ZA de St Ernel à Landerneau (près de la piscine).

TARIFS DE BACS A ORDURES MENAGERES :

Bacs roulants 120 l : 10.00 € // 240 l : 15.00 €
360 l : 20.00 € // 770 l : 128.00 €

TARIFS DES COMPOSTEURS :

Composteurs 300 l : 20.00 € // 600 l : 25.00 €
800 l : 30.00 €

Service Environnement ☎ 02 98 21 34 49

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h00.

☞ ☞ ☞ ☞ ☞ ☞ ☞ ☞ ☞

VOUS POUVEZ RETROUVER LE BULLETIN MUNICIPAL EN COULEUR SUR LE SITE INTERNET DE LA MARTYRE

☞ ☞ ☞ ☞ ☞ ☞ ☞ ☞ ☞

AU FIL DES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
REUNIONS du 5 juillet et 7 septembre 2012

L'intégralité des procès verbaux des réunions peut être consultée en mairie

ENQUETES PUBLIQUES

L'UCLAB demande d'étendre le périmètre d'épandage des boues issues de sa station.

Après avoir entendu l'exposé de Mme L'ERROL, le vote à bulletins secrets du Conseil est le suivant : 14 votants, 11 pour, 2 blancs et 1 contre.

L'extension d'un élevage bovin dans le cadre d'un regroupement de cheptels au lieu-dit Kerlarret à Lanneufret demandée par le GAEC de Kerlarret.

Après avoir entendu l'exposé de Mme DONVAL, le vote à bulletins secrets du Conseil est le suivant : 11 votants, 9 pour, 2 blancs.

LOCATION DE LA MAISON DU MILIEU : bail et fixation du loyer

Le Conseil donne autorisation au Maire de signer un bail professionnel de 6 ans avec Mesdames Kathy HOYEZ et Paule GRALL, afin de louer le local qui accueillera les activités de l'atelier F'Art Ouest.

Le Conseil décide de fixer un loyer mensuel de 150 € les deux premières années puis 350 € jusqu'à l'expiration du bail.

MARCHE PUBLIC

Le Maire est autorisé par le Conseil à signer le marché public pour la voirie 2012 avec l'entreprise EUROVIA d'un montant de 45 358.57 € HT pour divers travaux.

RASED

A compter de cette année, la commune participera aux frais de fonctionnement du service Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté à la demande de la ville de Landerneau. Le Maire est autorisé à signer une convention.

INITIATION A LA LANGUE BRETONNE A L'ECOLE PUBLIQUE

Le Conseil décide de financer l'initiation à la langue bretonne en partenariat avec le Conseil Général et le Conseil Régional. L'association SKED aidera l'enseignant dans la dispense de ses cours. Ils s'adresseront dans un premier temps aux enfants de l'école maternelle de Ploudiry qui poursuivront l'enseignement en primaire.

MOTION DOUX

Le Conseil, à l'unanimité, a voté la motion de soutien aux 3 400 salariés et 700 à 800 éleveurs qui travaillent chez le volailler DOUX.

Le recensement des habitants de La Martyre aura lieu du 17 janvier au 16 février 2013.

La qualité de la collecte du recensement dépendra du travail d'équipe entre le coordonnateur communal et les deux enquêteurs qui seront choisis.

Avant la fin de l'année, nous devons désigner deux personnes habitant la commune, disponibles en soirée durant la période de recueil des données, ayant un bon contact relationnel, très organisées au niveau administratif, discrètes et dynamiques.

Une rémunération est prévue suivant les imprimés collectés avec un remboursement des kilométriques parcourus. Si vous souhaitez participer à ce travail, veuillez vous faire connaître en mairie.

HORAIRE DES MESSES DE L'ENSEMBLE PAROISSIAL DU PLATEAU DE PLOUDIRY

DATES	PLOUDIRY	LA MARTYRE	LOC-EGUINER	LE TREHOU	TREFLEVEZ
OCTOBRE					
Dimanche 7	10 h 30				
Dimanche 14		10 h 30			
Dimanche 21			10 h 30		
Dimanche 28				10 h 30	
NOVEMBRE					
Jeudi 1 ^{er} TOUSSAINT	15 h 00 Célébration défunts	10 h 30 Messe	15 h 00 Célébration défunts	15 h 00 Célébration défunts	15 h 00 Célébration défunts
Dimanche 4	10 h 30				
Dimanche 11					10 h 30 Anciens combattants
Dimanche 18			10 h 30 Anciens combattants		
Dimanche 25				10 h 30	
DECEMBRE					
Dimanche 2		10 h 30			
Dimanche 9	10 h 30				
Dimanche 16					10 h 30
Dimanche 23				10 h 30	
Lundi 24			19 h Veillée de Noël		10 h 30
Mardi 25		10 h 30 Noël		10 h 30	
Dimanche 30	10 h 30				
Dimanche 6/01				10 h 30	

Les permanences sont assurées tous les samedis de 10 h 30 à 12 h 00 à la maison interparoissiale, 2 A rue de l'enclos à Ploudiry. ☎ 02 98 25 12 43

Les horaires des messes de notre Ensemble Paroissial peuvent être consultés sur le site du diocèse de Quimper <http://catholique-quimper.cef.fr>

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS CANTONALES

Date	Manifestation	Lieu	Association
OCTOBRE			
Dimanche 21	Vente de viennoiseries	MDP La Martyre	APEL St Joseph
Vendredi 26	Vente de Pizzas	MDP La Martyre	APE
Dimanche 28	Loto	Salle des sports	Ploudiry/Sizun Handball
NOVEMBRE			
Dimanche 25	Repas TELETHON	Loc Eguiner	Amicale des retraités
Vendredi 30	Réunion cantonale pour planning	MDP La Martyre	
DECEMBRE			
1 ^{er} et 2	TELETHON	CANTON	
Jeudi 20	Goûter de Noël	MDP La Martyre	Ecole St Joseph
Vendredi 21	Spectacle	MDP La Martyre	APE



Club des bruyères de La Martyre-Tréflévénez

L'été au Club des Bruyères a été ponctué par trois temps forts :

- **Le concours de pétanque interne** du 9 août avec la victoire de René Cabon et Jo Moysan, devant André Donval et Jean-Yves Roudaut, puis Marcel Guéguen et Henri Toullec

- **La sortie d'été à Douarnenez** le 7 septembre

- **L'Interclub** avec la victoire de :

°Pétanque : 1ers : Alexandre Crenn- Momo Lagadec

2^{ème} : Jean Thomas-Robert Tanguy- Jean Vaillant

3^{ème} : René Cabon-Yvon Cornec- André Bodilis

°Dominos : 1ers et 2^{ème} ex aequo : Emile Baron-Jeanne Palut

Marie-Thérèse Hernot-Jean Boulch

3^{ème} et 4^{ème} ex aequo : Anne Marie Cornec- Louise Guéguen

Claudine Pouliquen- Germaine Baron

La sortie à Douarnenez le 7 septembre s'est déroulée sous un soleil estival qui a réjoui les 48 participants.

Nous étions attendus à l'embarcadère pour l'île Tristan où notre groupe s'est divisé en deux :

- un groupe pour la visite de l'île Tristan
- un groupe pour la visite de la ville en car et à pieds

L'île Tristan, ancree à quelques encablures de la pointe du Guet en Douarnenez. Ce petit joyau d'histoire et de nature fait partie du patrimoine commun de la Nation et a été acquis, à ce titre, par le Conservatoire du littoral. Pour l'instant elle n'est accessible au grand public que lors des portes ouvertes.

L'île Tristan était, à l'origine, une place stratégique puis elle connut un épisode sanglant avec le Sieur Guy Eder de Beaumanoir, plus connu sous le nom du « Loup de Cornouaille » qui s'y installa manu militari, en 1595. Ses tristes exploits restent gravés dans les mémoires. Qu'il brûlat Penmarc'h, prit Concarneau, Roscoff ou Pont-Croix, il terrorisait la Bretagne.

Puis au 12^{ème} siècle, l'île vit se fonder un prieuré. Les religieux furent jusqu'à la révolution les véritables Seigneurs de la place, jouissant de droits féodaux importants : prélèvement d'impôts, basse et haute justice. Ils contrôlaient aussi la terre en face, d'où son nom : « La terre de l'île » qui donne en breton : Douar an énez » (Douarnenez)

Le visiteur est plus frappé par les bâtiments du sud de l'île, témoins d'un passé industriel tout proche. Au 19^{ème} siècle de riches négociants en sardine y installent leurs activités, font construire la conserverie, une belle maison bourgeoise et aménagent des jardins. Le Phare date aussi de cette époque.

A terme l'île Tristan sortira de son ombre provisoire pour accueillir les visiteurs, mais dans le respect de sa tranquillité et de son caractère insulaire.

La visite de Douarnenez, en car, puis à pieds, nous a permis de faire connaissance avec cette localité chargée, surtout, de l'histoire du siècle dernier avec la révolte des sardinières vers 1924, qui a donné le film « Penn Sardines » en 2003. Film qui retrace cet épisode des sardinières et de la vie très dure des ouvrières d'usine.



Sur les marches de l'église de Locronan



Le phare de l'île Tristan



Nouvelles de la section locale U.N.C.

Comme le veut la tradition, cette année encore, le samedi 8 septembre, a été l'occasion de permettre à tous les anciens combattants ainsi que leurs conjoints, de se retrouver pour une fête de l'amitié, à la Maison du Plateau de La Martyre.

Un grand nombre d'adhérents ont répondu présent, et c'est ainsi que tous ceux de Ploudiry, La Martyre, Tréflévenez, de même que ceux du Tréhou et de St Eloi, auxquels s'étaient joints quelques membres de Landerneau, se sont retrouvés ensembles pour une après-midi de détente. Tandis qu'un groupe de randonneurs mené par Yves Le Lann partait à la découverte

des sentiers verdoyants du moulin du Cann, d'autres s'installaient bien à l'ombre de la maison du plateau pour quelques parties de dominos. Pendant ce temps 12 équipes de joueurs (1 tripléte et 11 doublettes) se lançaient dans un concours de pétanque à la mêlée sur le parking stabilisé et ce, sous un soleil de plomb.

La victoire est revenue à l'équipe : AZOU F. – CANN A. du Tréhou

2^{ème} Prix : VAILLANT J. et GENDRON Y. 3^{ème} Prix LIZIARD JP et MIOSSEC F.

Pour clôturer cette journée, un buffet campagnard, préparé au cours de l'après-midi par de dévouées cuisinières locales, servi à la maison du plateau, permettait à tout ce petit monde de se retrouver. L'ambiance festive qui y régnait était due en partie à Lucien Donval et son accordéon. C'est en se donnant rendez-vous à l'année prochaine, que toute l'assemblée s'est séparée en fin de soirée.



Les pétanqueurs du Tréhou ont quasiment remporté tous les prix.

Dates à retenir :

- La cérémonie traditionnelle du 11 Novembre aura lieu cette année à Tréflévenez, le dimanche 11 Novembre.
La messe est à 10h30, le rassemblement se fera à 10h15 Place de l'Eglise
Auparavant un dépôt de gerbe aura eu lieu à Ploudiry à 09h45 et à La Martyre à 10h00.

Une invitation personnelle sera adressée à chaque membre, cependant l'ensemble de la population est invitée à cette manifestation en souvenir de ceux qui sont morts pour que la France reste libre.

SECTEUR JEUNESSE DU PLATEAU

Le secteur Jeunesse du Plateau de Ploudiry rouvre ses portes en cette rentrée scolaire, à destination des jeunes de plus de 11 ans du Plateau et de La Roche-Maurice.

Quelques nouveautés cette année sont au programme:

Un atelier multimédia, tous les samedis matins, de 10h à 12h, à l'espace Jeunes de La Roche-Maurice (salle Roch Morvan). Cet atelier vise à apprendre aux jeunes à surfer sur le net tout en se protégeant, à gérer leur image sur internet, à gérer leurs mails, à utiliser le traitement de texte, à aborder la prévention et la sécurité (réseaux sociaux) et pourquoi pas à créer un journal ou un site internet.

Un atelier Masterchef, tous les mercredis, de 15h à 17h, à la Maison du Plateau, à La Martyre. Cet atelier a pour objectifs d'initier les jeunes à la cuisine: acquérir les bases de la cuisine, manier les ustensiles, suivre une recette, en inventer une autre, faire ensemble, partager à la table du soir en famille leurs réalisations culinaires, et pourquoi pas d'organiser un repas pour les parents en fin d'année.

L'atelier créatif est reconduit cette année, tous les samedis matin, de 10h à 12h, à l'Espace Jeunes du Tréhou, afin de développer la créativité, l'imagination et d'apprendre des techniques (home déco, meubles en carton, création de bijoux,...).

L'inscription pour ces trois ateliers s'effectue au trimestre (10€ le trimestre).

Par ailleurs, les 3 Espaces Jeunes sont ouverts en alternance et accueillent les jeunes de plus de 11 ans du Plateau et de La Roche:

- Mercredi, de 13h30 à 17h30, à Ploudiry
- Vendredi, de 20h à 22h, à La Roche-Maurice
- Samedi, de 16h à 17h30, à La Roche-Maurice
- Samedi, de 13h30 à 17h30, au Tréhou

Ces espaces jeunes sont des lieux de rencontres, d'échanges, de convivialité, de jeux et de découverte. Ils ont aussi l'occasion pour les jeunes de se retrouver, de manière informelle, de faire émerger des envies, des idées et d'être accompagnés dans leurs projets.

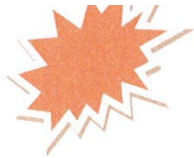
Afin d'accéder aux Espaces Jeunes, chaque jeune doit remplir un dossier d'inscription annuel, accompagné d'une carte d'adhésion (10€ l'année).

Ces dossiers sont disponibles au SIPP ou dans les mairies.

Le Secteur Jeunesse fonctionnera pendant les 2 semaines des vacances de la Toussaint. Un programme d'activités sortira 2 semaines avant et sera disponible dans les mairies et les Espaces Jeunes.

Pour tout renseignement, contacter les animatrices au 06 70 53 59 23 / 06 78 09 41 31

SPECTACLE DE CLOWN



DEPUIS 3 ANS DEJA , les mairies de PLOUDIRY et LA MARTYRE ORGANISENT UN
APRES MIDI RECREATIF POUR LES ENFANTS .

EN 2010, nous avons accueilli : « GASTON BLUTT » le clown musical

EN 2011 : « le clown TIC-TAC » rire et magie assurée

EN 2012 : « SHARLUBER » et la compagnie SHARLALUNE nous a offert un spectacle musical



*LE 06 JANVIER 2013, nous serons ravis d'inviter tous
les enfants à notre spectacle de clown :*

Nitou Le Clown Magicien



RESERVEZ VOTRE DATE
ET VENEZ NOMBREUX



Amicale Laïque du Plateau de Ploudiry

Samedi 8 Septembre Salle Omnisports de 11H00 / 12H15

Inscription pour la saison 2012 / 2013

Tarifs Annuel :

- Enfants : 15€ pour 1 activité // 18€ pour 2 activités et 21€ pour 3 activités
 - Adultes : 30€ pour 1 activité // 40€ pour 2 et 50€ pour 3
- Indispensable : Certificat Médical de moins de 3 Mois pour les activités Sportives

➤ Salle Omnisports :



- Badminton :- Adultes & Ados : Lundi : 20h00 – 22h00
- Enfants à partir de 8 ans : Mardi : 18h00 – 19h15

Animateur : Gilles



- Volley Loisir Adultes : Mercredi : 20h30 – 22h30

Responsable : André : 02.98.25.10.33



Nouveau Volley Jeunes :

à partir de 12 ans !!! Tous les Lundi : 18h30- 19h30

Responsable : André : 0298251033

// Animatrice : Caroline

Nb : Inscription en championnat : 1équipe filles // 1équipe garçons



- Roller // Rink Hockey: Dès 8 ans : Samedi 10h00- 12h30

Responsable: Françoise: 02.98.25.18.70 Animateur : Yannick

➤ Maison du Plateau La Martyre :



- Chorale Adultes : Lundi : 20h15 – 22h00

Responsable : Marie-Pierre : 02.98.85.24.62

Animateur : Hervé

- Danse : Enfants : Ados et jusqu'à 2003 inclus

Jeudi : 18h00 – 19h00 //et// 19h – 20h00

Enfants : né de 2004 à 2007 :

Vendredi : 17h30 – 18h15 // et // 18h30 – 19h15

Responsable : Paule : 02.98.25.11.93

Animatrice : Armel // Encadrantes : Les Ados



➤ Salle Multifonctions La Martyre :



- Patouil'Art Adultes: Samedi: 14h00-17h00 (Jour à revoir en semaine, à la rentrée)

Responsable : Katrin : 06.86.40.71.79



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR



RÉGION DE GENDARMERIE DE BRETAGNE

GROUPEMENT DE GENDARMERIE DÉPARTEMENTALE DU FINISTÈRE

COMPAGNIE DE GENDARMERIE DÉPARTEMENTALE DE LANDERNEAU

COMMUNICATION DE LA GENDARMERIE SUR LES CAMBRIOLAGES

En cette période de crise, les objets de valeurs deviennent de plus en plus prisés. Partant de ce constat, il nous semble important de vous donner quelques conseils :

Ils vont vous permettre non seulement de protéger votre domicile, mais aussi d'adopter une bonne réaction dès lors que vous êtes victime d'un tel fait.

A- PROTÉGER SON DOMICILE

- Fermez tous les accès à clés.
- Vérifiez les fenêtres.
- Évitez de laisser des objets visibles de l'extérieur.
- Avisez-vos voisins de vos absences.
- Profitez des opérations "Tranquillités vacances".
- Faites vider votre boîte aux lettres régulièrement.
- Lors de vos vacances, "faites vivre votre logement" (demandez à un voisin ou un ami d'ouvrir et fermer les volets régulièrement, d'allumer quelques lumières)
- Laissez votre deuxième véhicule à l'extérieur.



* Se protéger passe aussi par quelques précautions concernant vos biens :

- Prenez en photos vos bijoux.
- Prenez en photos les biens multimédia, et les numéros de série.
- Archivez tout cela sur un support numérique.
- Conservez précieusement les factures de vos objets de valeur.
- Ne conservez pas de grosses sommes d'argent.

B- GESTION D'UN CAMBRIOLAGE

Si, en rentrant chez vous, vous constatez que vous avez été victime d'un cambriolage, des réactions simples peuvent s'avérer primordiales pour les enquêteurs qui vont être amenés à intervenir chez vous :

- Prévenez immédiatement la gendarmerie.
- Sortez de votre domicile.
- Attendez à l'extérieur.

Ces recommandations permettront de préserver les traces et indices.

La lutte contre les cambriolages passe aussi par une certaine prise de conscience. Les voisins et riverains ne doivent pas hésiter à signaler aux gendarmes (17 depuis poste fixe), de jour comme de nuit, les faits anormaux ou la présence de "rôdeurs", autour d'une habitation laissée vacante ou que vous savez vide de ses propriétaires.

Dans une logique de sécurité participative, ensemble soyons vigilants pour lutter contre les vols dans résidences .

14 rue Henri Dunant, 29800 LANDERNEAU – Tél. : 02.98.85.69.53

Courriel : fjp-landerneau@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Atelier « F'Art Ouest »

8 rue Saint Salomon 29800 La Martyre

Activité Dessin :

Cours Kity.H

Tel: 06.31.39.20.69



Cours pour débutants Enfants dès 5 ans, Ados, Adultes

Initiation aux Proportions, Volumes, Perspectives, et à la Couleur

Emploi du temps

Lundi	Mardi	Mercredi	Vendredi	samedi
18h/20h00 <u>Cours adultes</u> <u>spécial peintures créatives</u>	14h/16h00 18h/20h00 <u>Cours Adultes de Dessin et initiation à la couleur</u>	10h/11h30> 13h30/15h> 15h30/16h45> 17h00/18h30> <u>Cours de dessin spécial enfants</u>	18h/ 20h <u>Cours spécial Ados 12/17ans</u>	Espace loisirs créatifs Landerneau 10h/12h00 <u>Cours spécial adultes</u>

Tarifs trimestriels

Adultes : 73€	Enfants 5/6 ans : une partie du matériel est fourni 45€	2eme enfant -10% sur son inscription
Ados : a partir de 12ans 70€	Enfants 7/11 ans : Une partie du matériel fourni 52€	3eme enfant -15% sur son inscription

Inscriptions possible en début de trimestre suivant disponibilité



Atelier « F'Art Ouest »

8 rue Saint Salomon 29800 La Martyre

Activités Arts Plastiques :

Cours Paule Grall

Tel: 06.74.72.64.35



Arts plastiques

Cours pour débutants Enfants dès 4 ans, Ados, Adultes

Initiation à l'espace : volume 3D, sculptures, matières et couleurs

Emploi du temps

Lundi	Mardi	Mercredi	Vendredi
A partir de 18h00/20h00	A partir de 17h00//20h00 Enfants 4/5ans Enfants 5/6 ans	A partir de 10h00 Enfants 4/5ans // 5/6ans Enfants 7/11 ans	A partir de 14h/16h
Adultes	Adultes	Ados 12/16ans	Adultes

Nouvelle activité en cours d'aménagement d'horaires:

Téléphoner pour demander les créneaux possibles

Tarifs trimestriels

Adultes : 73€	Enfants 4/6 ans : Une partie du matériel est fourni 45€	2eme enfant -10% sur son inscription
Ados : a partir de 12ans 70€	Enfants 7/11 ans : Une partie du matériel fourni 52€	3eme enfant -15% sur son inscription

Inscriptions possible en cours d'année suivant disponibilité



UNITÉ LOCALE DE LANDERNEAU
Direction de l'Urgence et du Secourisme
Allée des Haras
29800 LANDERNEAU

CRÉATION DU CORPS DE RÉSERVE DE L'URGENCE

- APPEL A BÉNÉVOLES -

La Croix-Rouge française est présente sur le terrain en cas de catastrophes majeures (naturelles, sanitaires, industrielles...) et intervient rapidement auprès des populations touchées. Devant l'accroissement de ces risques potentiels, elle a **besoin de renfort accru pour assurer ces missions à caractère exceptionnel** tout en continuant à mener ses activités quotidiennes. Ainsi, elle se dote d'une nouvelle organisation spécifique et de moyens humains supplémentaires : **le corps de réserve de l'urgence** *.

Les 4 missions d'un réserviste de l'urgence :

Accueil et hébergement des sinistrés – Accompagnement des sinistrés
Soutien psychologique – Évaluation de la situation des sinistrés

Nous vous formons gratuitement contre votre engagement :

Initiation aux Premiers Secours – Initiation au Secours d'Exception
Module de Sensibilisation au Soutien Psychologique

(*) Attention : Déclenchement du Corps de Réserve de l'Urgence (CRU) **uniquement sur les catastrophes** nécessitant un renfort de personnel pour assurer le suivi et l'aide aux sinistrés. Ne pas confondre avec les bénévoles secouristes de la croix-rouge française. Les bénévoles du CRU ne sont pas soumis à une cotisation d'adhésion annuelle et ne peuvent pas effectuer de postes de secours. Les personnes voulant déposer leur candidature doivent être majeurs. Activité ne pouvant pas prétendre à une rémunération.

Informations et dépôt de candidature :

M. SIMONIN Gildas - Directeur local adjoint à l'urgence

Contact mail : gildas.simonin@croix-rouge.fr

ou

téléphone astreinte direction : 06.67.14.01.10

**PRÉPAREZ-VOUS
À ÊTRE PRÊTS**

croix-rouge française



NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



recrute par voie statutaire
Un(e) chargé(e) d'accueil
Cadre d'emplois des adjoints administratifs h/f

Sous l'autorité du responsable du pôle administratif, vous aurez pour missions :

- assurer un accueil téléphonique et physique,
- gérer les réservations de salles de réunion et des véhicules de service,
- réaliser des travaux bureautiques,
- participer ponctuellement à la gestion du courrier « arrivé ».

Profil souhaité :

- connaissance des techniques d'accueil : compréhension et analyse des demandes, filtre et orientation des appels téléphoniques, expression orale valorisante pour la collectivité,
- bonne pratique des outils de bureautique (Word, Excel, Outlook),
- maîtrise d'un standard téléphonique,
- qualités relationnelles, diplomate, organisé(e).

Rémunération statutaire + régime indemnitaire

Poste à pourvoir fin novembre 2012

Merci d'adresser candidature (lettre de motivation manuscrite, curriculum vitae détaillé avec photo & copie des diplômes) **pour le 9 octobre 2012 impérativement à :**

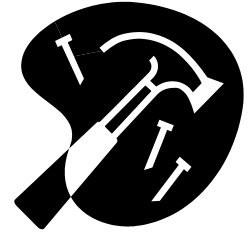
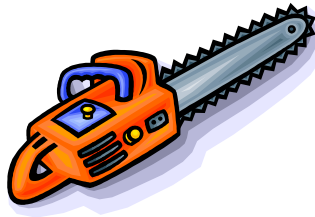
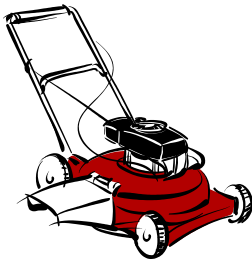
Monsieur le Président
Communauté de communes du pays de Landerneau-Daoulas
Maison des services publics
59 rue de Brest BP 849
29208 LANDERNEAU Cedex
ou par mail à l'adresse ci-dessous
rh.cc@pays-landerneau-daoulas.fr

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser auprès de Monsieur René LE DROFF au 02.98.21.24.68

ANNONCE DE L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DU RPI

✍ Reprise des collectes de ferrailles et journaux en association avec le Club de Handball Ploudiry/Sizun

✍ L'APE de l'école publique du RPI va mettre en place de nombreuses opérations durant l'année scolaire afin de financer les différents projets pédagogiques comme notamment la **vente de pizzas** qui aura lieu le **VENDREDI 26 OCTOBRE** sur réservation auprès d'un enfant ou un membre de l'APE.



Mickaël PARC propose des travaux d'espaces verts :
tonte, taille de haie, débroussaillage, etc...
Remorque et matériel fourni
Mode de règlement par CESU
Pour plus de renseignements, contacter : 06 45 27 58 39



ENFIN LE LUXE POUR TOUS !

Je vous propose 146 références d'eaux de parfums
génériques de qualité en 100 ml et 30 ml +
cosmétiques bio, gel douche, masques...

Prix très attractifs !!!!

Claudie TRAORE BOUDIGOU
14 Route d'Irsiry – LA MARTYRE
09 81 91 18 14
boudigou.claudie@bbox.fr



CITÉ METRIE

La Communauté de Communes du Pays de Landerneau-Daoulas, soucieuse du cadre de vie de ses habitants, a lancé début 2012 une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) pour une durée de 5 ans.

L'animation de cette opération a été confiée à CITEMETRIE, bureau d'études spécialisé dans l'habitat. Sa mission consiste à apporter **gratuitement** aux propriétaires un appui administratif et technique pour l'élaboration et le suivi des dossiers de demande de subvention.

Les subventions sont attribuées en fonction de ressources pour les propriétaires qui occupent leur logement et en fonction du loyer pratiqué après travaux pour les propriétaires bailleurs (sous certaines conditions).

Si vous souhaitez réaliser des travaux dans votre logement et obtenir des renseignements, l'équipe chargée de l'animation de cette opération est à votre disposition au :

32 quai de Léon (hôtel des entreprises)

29800 Landerneau,

Contact : Anne- Laure Le Ny - ☎02.98.43.99.65 (n'hésitez pas à laisser un message)

Mail : opah.pays-landerneau-daoulas@citemetrie.fr

Permanences (sans rendez-vous) les mardis de 10h à 13h



Les permanences du CLIC « Vivre son âge au Pays de Landerneau » ont lieu au 17, rue du Général Goury à Landerneau (site de l'EHPAD Claude Pronost), sans rendez-vous le lundi de 13 h 30 à 17 h 30 et le jeudi de 9 h 00 à 12 h 30 et sur rendez-vous le mardi et le vendredi.

Téléphone : 02 98 21 72 99.

SAMEDI 13 OCTOBRE 2012 à partir de 20 h 30,
l'ASSOCIATION ALNITAK participe au « JOUR DE LA NUIT »
<http://www.jourdelanuit.fr> en proposant une **veillée aux étoiles** à l'écart de la pollution lumineuse **sur le terrain habituel** de LA MARTYRE, route de Ty-Croas près de l'aire de déchets verts avec observation des planètes et du ciel d'automne à l'aide des instruments, si le ciel est suffisamment dégagé. Sinon (ciel trop nuageux) des séances planétarium seront organisées à la salle multifonctions. Prévoir vêtements chauds pour observer. Gratuit.
<http://www.astrosurf.com/alnitak/>

Raccordement du cycle combiné gaz naturel de Landivisiau : l'aire d'étude est validée

La création d'une liaison souterraine à 225 000 volts vers le poste de la Martyre

Le raccordement sera réalisé par une liaison souterraine à 225 000 volts entre le cycle combiné gaz et le poste électrique RTE situé à la Martyre, sur une distance d'environ 20 kilomètres.

La concertation menée par RTE avec les acteurs du territoire (élus, services de l'Etat, associations, etc.) doit permettre d'identifier un tracé qui prenne en compte les enjeux environnementaux, techniques et économiques, avant de soumettre le projet à consultation du public.

Première étape de cette concertation, l'identification d'une aire d'étude est le point de départ pour identifier les zones de contraintes (espaces naturels, patrimoines culturels, secteurs bâtis, réseaux existants, etc.), et donc les possibilités de passage pour la future liaison souterraine.

Délimitée sur un espace d'environ une dizaine de kilomètres du nord au sud et d'une quinzaine de kilomètres de l'ouest à l'est, l'aire d'étude concerne le territoire de 12 communes. RTE a rencontré l'ensemble des mairies, ainsi que les services de l'Etat et organismes concernés par les enjeux techniques et environnementaux.

La réunion plénière du 11 juillet 2012, à laquelle étaient conviés l'ensemble des acteurs de la concertation, sous la présidence de Jean-Yves Chiaro, sous-préfet de Morlaix, a permis d'arrêter l'aire d'étude.

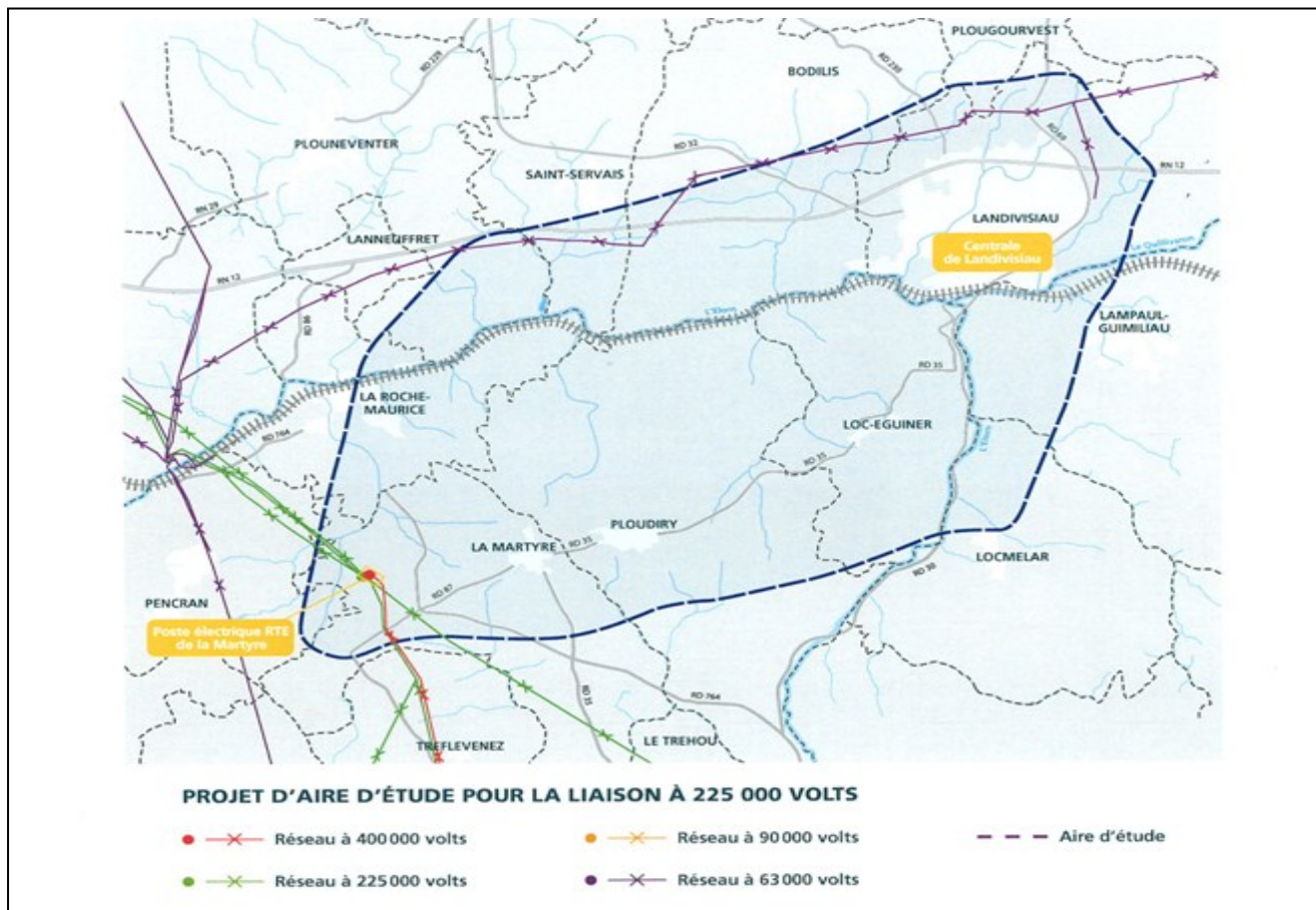
Prochaine étape : la validation d'un fuseau de passage, d'ici début 2013

La prochaine étape du projet sera consacrée, dans le cadre de la concertation, à la recherche du meilleur itinéraire possible pour le passage de la future liaison souterraine (fuseau dit de moindre impact). Ce fuseau tiendra compte des contraintes techniques, économiques, des sensibilités environnementales, agricoles et des enjeux liés à l'aménagement du territoire. L'ensemble des acteurs concernés pourront faire part de leurs remarques à RTE, en vue d'aboutir ensuite au meilleur tracé. La solution proposée sera présentée lors d'une réunion plénière relative au projet, envisagée début 2013.

La future liaison souterraine : quelles caractéristiques ?

La future liaison souterraine à 225 000 volts sera constituée de 3 câbles électriques, placés dans des fourreaux. Son emprise sera d'environ 1,6 mètre de profondeur et 70 centimètres de largeur.

Elle pourra être placée soit directement en pleine terre, sous la chaussée ou en accotement de voirie, en fonction du tracé retenu.



CLIN D'OEIL



En juillet : inauguration de la nouvelle exposition à l'église

La guide de la SPREV en profite pour conter l'histoire du patrimoine aux personnalités invitées

L'exposition de M De Kort a été déménagée au Point I

En août : les guides de la SPREV ont sorti les chasubles anciennes et plus récentes et les bannières de la sacristie. Elles ont livré l'histoire de ce patrimoine à un public très intéressé

LE PIGEON VOYAGEUR

Tout le monde a entendu parler du pigeon voyageur, mais c'est un oiseau qui reste malgré tout assez méconnu.

Contrairement à ce que beaucoup de gens pensent le pigeon voyageur ne va pas d'un point à un autre mais revient toujours (ou presque !) chez lui.

En France, il est obligatoire que l'oiseau porte deux bagues. Sur la première il y a six chiffres qui est l'équivalent d'une plaque d'immatriculation pour les véhicules puis deux autres chiffres plus petits qui indiquent l'année de naissance et après cela il y a une lettre qui indique le pays d'appartenance (ex : 393995-12-f). Sur l'autre bague il y a une adresse, soit un numéro de téléphone ou le nom de la société auquel appartient l'oiseau.

Tous les ans, des pigeons s'arrêtent chez des particuliers et souvent les gens ne savent pas quelle conduite avoir pour aider l'animal. Si un pigeon voyageur s'arrête chez vous c'est qu'il est perdu et fatigué. La meilleure chose à faire est de lui proposer de l'eau fraîche ainsi qu'un peu de graine, un mélange est idéal et c'est préférable à du pain car ce mélange lui rechargera ses batteries bien plus vite. Le pigeon se laisse facilement approcher car il est souvent manipulé par son propriétaire et s'il est épuisé il n'en sera que moins sauvage. Il ne faut pas l'enfermer, dès qu'il se sentira retapé, il repartira. En général de 1 à 5 jours.

Le pigeon voyageur accomplit des performances incroyables et parcourt bien souvent plus de kilomètres dans une saison que la plupart des oiseaux migrateurs !

Il s'oriente grâce au soleil qui lui sert de point de repère, le Nord magnétique, la lune. Il se rappelle des lieux où il est déjà passé et aussi des odeurs.

La vitesse d'un pigeon est en moyenne de 60 km/h avec un vent de face et dépasse régulièrement les 100 km/h avec un vent de dos. Un pigeon lâché dans le Sud de la France le matin peut être rentré chez lui dans le Nord le soir même.

Les pigeons ne sont pas lâchés directement très loin de chez eux mais progressivement. Ainsi un pigeonneau qui naît en janvier sera lâché dès ses trois mois à 1 km de son pigeonnier, puis à 2 km, puis 5,10,20,50. Ensuite, il pourra prendre part à sa première course à 100 km, puis 150, 200, 300 km pour sa première année. Plus ils sont âgés, plus ils vont loin. Certaines courses atteignent les 1 000 km !!! La plus grande et belle course réunie plusieurs pays : France, Belgique, Angleterre, Allemagne, Suisse etc.. La seule condition étant un minimum de 570 km à parcourir pour chaque oiseau et le lâcher a lieu en Espagne à BARCELONNE.

Si un de ces marathoniens du ciel s'arrête chez vous, aidez le ou signalez à son propriétaire sa présence, il s'inquiète sûrement pour son petit protégé ! MERCI.



Gregory et Philippe Deu n'arrivent toujours pas à y croire : le tandem colombophile père-fils a remporté ce week-end le concours international de Barcelone, "l'équivalent de la Coupe du monde pour les footballeurs", assurent-ils. Leur pigeon a parcouru les 1043 km qui séparaient Barcelone de leur pigeonnier de Nieurlet, près de Saint-Omer, en un peu plus de 15 heures. Il s'est distingué parmi plus de 25300 concurrents. Les Deu eux-mêmes avaient engagé 11 pigeons dans la course. Quatre ne sont toujours pas revenus. C'est la première fois que des Nordistes remportent cette course, dont le premier prix est le plus souvent raflé par les colombophiles belges et néerlandais. Le "pigeon aux ailes d'or" a déjà été pré-vendu à un collectionneur asiatique, pour un montant qui dépasse les 100 000€.

Les Pigeons Voyageurs...



